

■ **Sofinest S.A.**, à Nyon, commerce international de matières premières (FOSC du 29.08.2001, p. 6654). La société est d'office déclarée dissoute, en application de l'art. 88a ORC. La raison sociale devient : **Sofinest S.A. en liquidation**. L'administrateur Hofmann Roland est désigné en qualité de liquidateur et continue à signer individuellement.

Journal no 9982 du 17.10.2002
(00697690 / CH-550.0.112.860-9)